



tempeos

Des avantages CE à portée des PME !



NICOLAS FRUCHAUD

Gérant d'agence | Indépendant

Consultant en **avantages salariés et dirigeants**

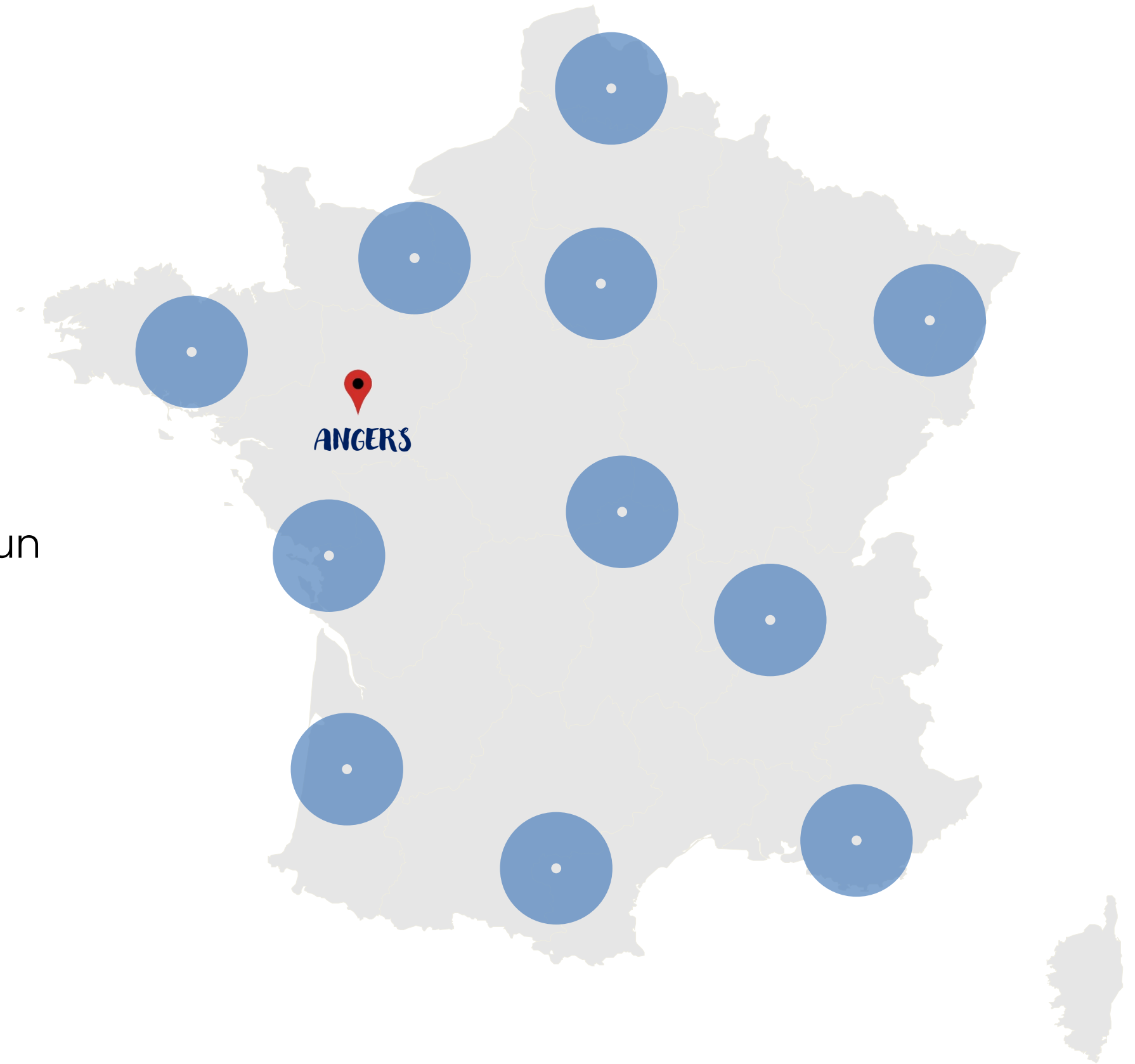
Clients : TPE, PME et solopreneurs

Tempeos France

42 agences à travers la France
et les Antilles

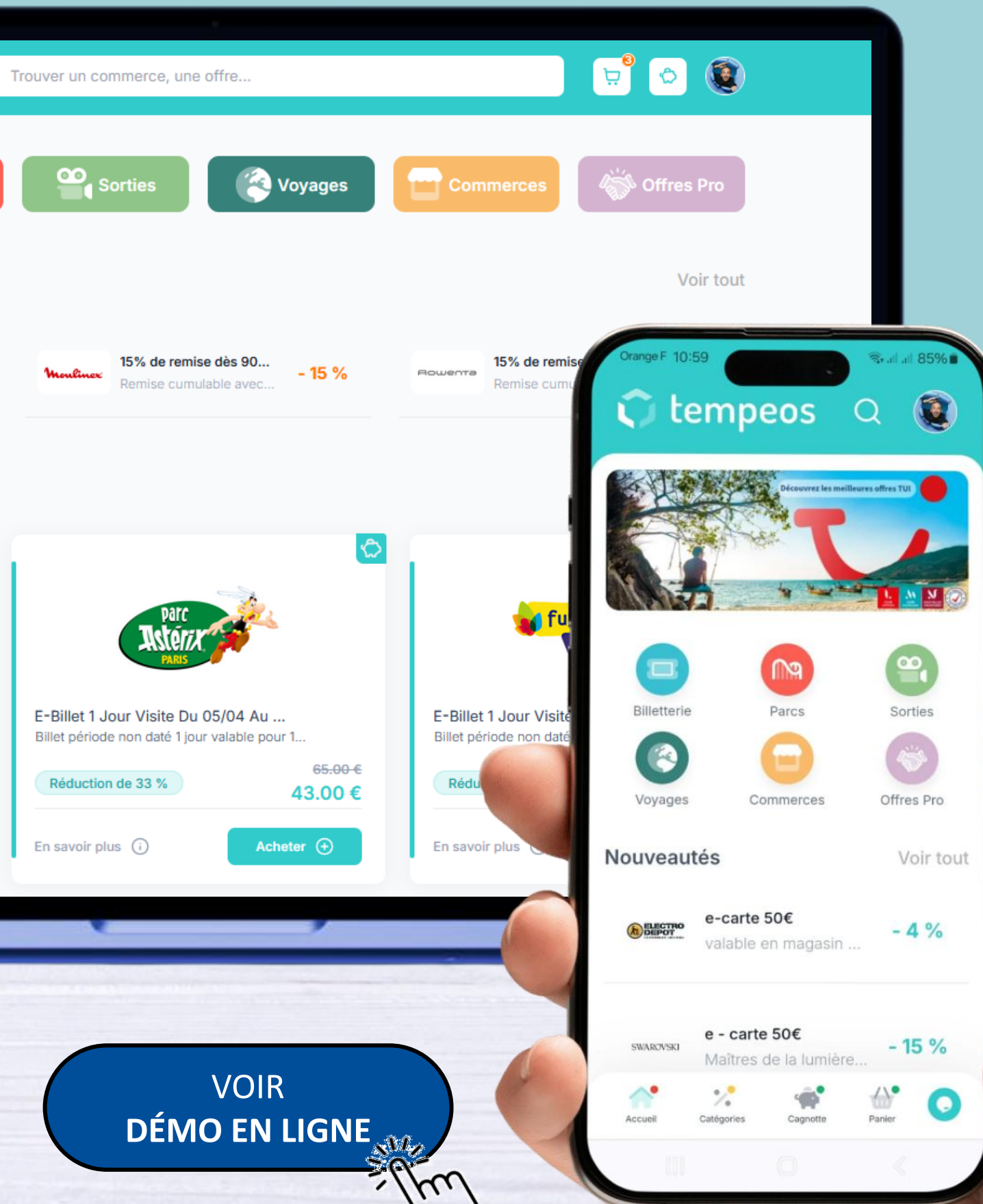
Mes missions :

- ✓ Vous accompagner dans la mise en place d'un **CSE externalisé** au sein de votre entreprise,
- ✓ Négocier des **offres locales** sur recommandation directe de vos salariés.

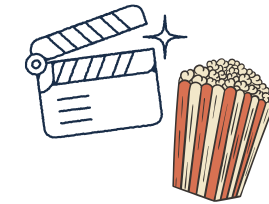


CSE EXTERNALISÉ

PLATEFORME AVANTAGES



Grandes
enseignes
-5%



Cinémas
-40%



Billetterie
spectacles
-15%



Parcs
d'attractions
-20%



Voyages &
week-ends
-20%



Commerces de
proximité
-15%

VOIR
DÉMO EN LIGNE

CAGNOTTE ENTREPRISE

Activités socio-culturelles



Achat en ligne



Remboursement
sur facture



SPORT



LOISIRS



VACANCES



CULTURE



SERVICES À
LA PERSONNE

AUTRES SOLUTIONS AVANTAGES



Titres restaurants



Chèques cadeaux



Chèques vacances



CESU

GAGNANT-GAGNANT



100% exonéré de charges sociales pour l'entreprise

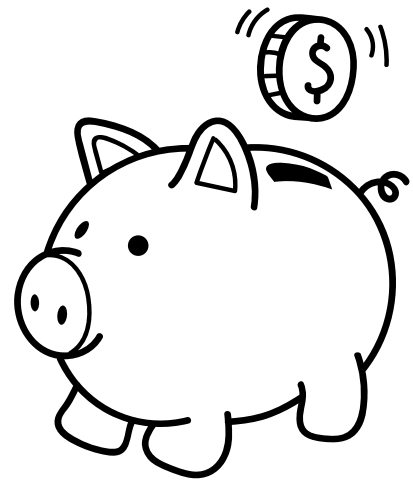


Net d'impôts pour les salariés !



CAS CLIENT

Exemples d'avantages versés pour un salarié



+



=



Cagnotte entreprise

420 €/AN

soit 35€ /mois

Chèques cadeaux Noël

300 €/AN

Adulte + 2 enfants

Montant versé

720 €/AN

COÛT ENTREPRISE & GAIN SALARIÉ

Montant versé = 720 €	AUGMENTATION SALAIRE	AVANTAGES CSE EXTERNALISÉ
Coût réel pour l'entreprise	1 080 € /an <i>- Charges patronales 50%</i>	720 € /an <i>Exonéré de charges sociales</i>
Montant net perçu par le salarié	486 € /an <i>- Charges salariales 25%</i> <i>- Impôts sur le revenu 10%</i>	720 € /an <i>Exonéré de charges sociales</i> <i>Net d'impôts</i>

- 360€

+ 234€

REMISES PERMANENTES VIA L'APP TEMPEOS



=



Gain pouvoir d'achat

~1200 €/AN

Plateforme avantages

(POUR UN FAMILLE DE 4 PERSONNES)

QUELS SONT LES DROITS POUR LES DIRIGEANTS ?

Avantages	TNS <i>(micro, EI, SARL/EURL)</i>	Salarié assimilé <i>(SAS/SASU)</i>
Plateforme avantages	✓	✓
Cagnotte entreprise (Subventions ASC)	✗	✓
Chèques cadeaux urssaf	✗	✓
Chèques vacances	✓	✓
Titres restaurants	✗	✓
CESU (Chèque emploi service universel)	✓	✓

BUDGET

Abonnement Tempeos pour l'entreprise



SOLO

15,00€ HT/MOIS



12 SALARIÉS

75,00€ HT/MOIS



45 SALARIÉS

135,00€ HT/MOIS

QUELQUES PARTENAIRES LOCAUX

Maine-et-Loire (49)



penrse
angers



PLUS QU'UN ESCAPE GAME



PERSONNALISATION MARQUE BLANCHE

Valorisez l'image de votre entreprise (marque employeur)

VOTRE URL DÉDIÉE

Une **adresse web dédiée** pour un site personnalisé



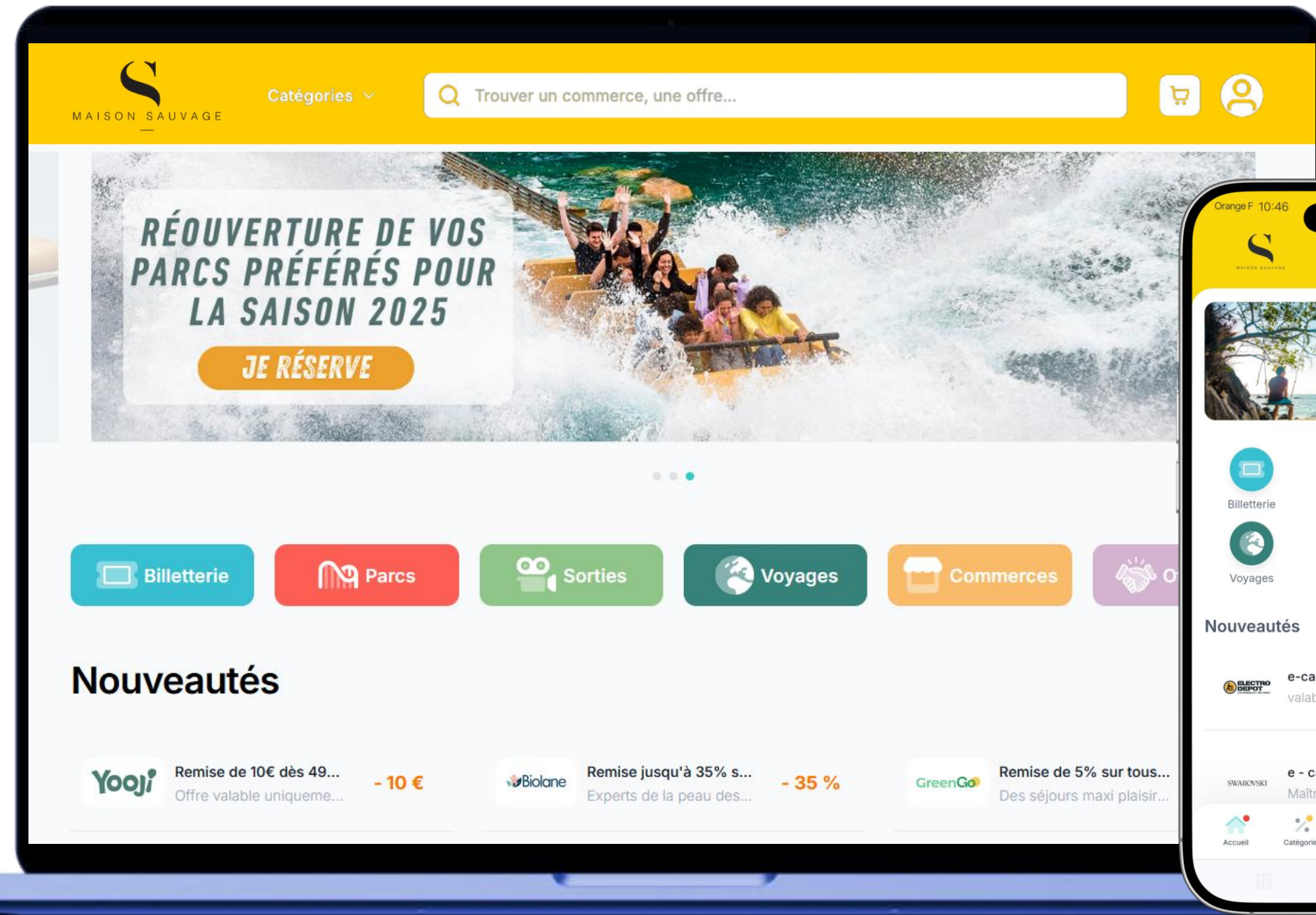
VOTRE CHARTE GRAPHIQUE

Votre logo, vos couleurs pour une **plateforme à votre image**.



VOTRE COMMUNICATION

Emails de bienvenue et newsletters **personnalisées**.



CONDITIONS SOLUTIONS AVANTAGES

Vision 360° des avantages et de leurs plafonds d'exonérations

Avantages	Plafonds d'exonérations (2025)	Part employeur	Avantage employeur	Avantage salarié
Plateforme avantages	-	100%	Exonéré de cotisations sociales	Non soumis à l'impôt sur le revenu
Cagnotte entreprise (Subventions ASC)	2540€ / an	100%	Exonéré de cotisations sociales	Non soumis à l'impôt sur le revenu
Chèques cadeaux urssaf	196€ / évènement Voir liste évènements	100%	Exonéré de cotisations sociales	Non soumis à l'impôt sur le revenu
Chèques vacances	540€ / an	50 à 80%	- Exonéré de cotisations sociales - Déductible bénéfice imposable	Non soumis à l'impôt sur le revenu
Titres restaurants	7,25 € / jour travaillé	50 à 60%	Exonéré de cotisations sociales	Non soumis à l'impôt sur le revenu
CESU (Chèque emploi service universel)	2540€ / an	100%	- Exonéré de cotisations sociales - Crédit d'impôt de 25%	- Non soumis à l'impôt sur le revenu - Crédit d'impôt de 50%

⚠ Les dispositifs d'avantages doivent être distribués sans discrimination entre les salariés !



NICOLAS FRUCHAUD

Gérant d'agence | Indépendant

 nicolas.fruchaud@tempeos.com

 06 84 63 89 50